

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

Abonnement : Pour Roubaix, trois mois, 7 francs, 50 centimes ; six mois, 14 francs ; un an, 25 francs.

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, rue du Vieil-Abreuvoir, 25 (coin de la rue Nain).

Les abonnements, annonces et réclames sont payables d'avance.

Toutes les communications relatives au Journal doivent être déposées avant midi le jour de la publication.

On s'abonne et on reçoit les annonces, à Paris, chez M. LAFFITE-BULLIER, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAVAS LAFFITE BULLIER et C^{ie} pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

ROUBAIX. 9 MAI 1868.

BULLETIN

Trois grandes questions viennent d'être tranchées dans trois grandes assemblées. Le Sénat français a sanctionné le projet de loi sur la presse ; le Parlement allemand a écarté le projet d'Adresse au roi ; la Chambre des communes a adopté les propositions de M. Gladstone.

Au palais du Luxembourg, un discours très-vif de M. Le Roy St-Arnaud contre la loi sur la presse a motivé, de la part de M. Rouher, une improvisation de la plus haute éloquence. Le Sénat n'a accordé qu'une faible attention à une dissertation écrite de M. Sainte-Beuve. 73 voix contre 24 ont approuvé la loi. La promulgation impériale aura lieu dans quelques jours. Dès lors, le projet aura force de loi.

Berlin, le Parlement douanier a vu se succéder une foule d'orateurs, dont les deux plus importants sont M. Benningsen, qui s'est prononcé pour l'Adresse, et M. Thaugen, qui a préconisé l'ordre du jour. Cette dernière proposition a été adoptée par 186 voix contre 150. La majorité comprend les conservateurs, les progressistes et la fraction des députés de l'Allemagne du Sud. Le prince de Hohenzollern a voté avec eux. La minorité se compose du parti national-libéral, du parti vieux-libéral, des conservateurs libres et des nationaux-libéraux du Sud. Les Polonais se sont abstenus.

Il faut voir dans le vote de jeudi une nouvelle preuve que les assemblées ont l'obligation de ne pas s'écarter de la mission qui leur est donnée. Que le Parlement douanier consente à ne plus se mêler de ce qui ne le regarde pas, qu'on veuille bien ne pas confondre l'union industrielle avec l'union nationale, le commerce avec la politique, et les passions s'apaiseront, et les dissensions s'évanouiront et la concorde renaitra, et l'on évitera les conflits en même temps qu'on favorisera la prospérité commune.

Le troisième incident du jour, celui de la Chambre des communes d'Angleterre, nous paraît trop radical pour être définitif. Nous voulons dire que c'est plutôt une complication qu'une solution, puisque les deux partis, en persistant dans leur marche respective, l'opposition dans la voie progressiste, le gouvernement dans la chemin rétrograde, s'éloignent de tout accord possible.

M. Gladstone a annoncé qu'il soumettrait prochainement à la Chambre un bill basé sur ses résolutions. Ce bill sera suspensif, c'est-à-dire que jusqu'à ce que l'ordre des choses actuel soit changé, le gouvernement anglais ne devra servir à l'Eglise anglicane aucune allocation monétaire. Quant aux bénéfices provenant des biens fonciers, ils restent provisoirement libres.

M. Disraeli a pris texte de la divergence d'opinions entre M. Ayrton et M. Whitbread pour faire remarquer que la discordance s'était introduite parmi les libéraux. « Du reste, a-t-il dit, après l'adoption des résolutions, il sera du devoir des ministres d'en délibérer et de donner un conseil à la Reine. » Cette réminiscence d'une première déclaration a fortement irrité M. Bright. Il a dit que M. Disraeli, en introduisant le nom de la reine dans la discussion, a commis le plus grand crime et la plus grande offense qu'un premier ministre puisse commettre. Voilà où en est arrivé le débat.

D'après certains avis venus par voie de Suez, Théodoros n'a pas été tué ! il ne s'est pas brûlé la cervelle ! il n'est même pas prisonnier ! Il a disparu, dit-on, et les Anglais, ne sachant pas ce qu'il est devenu, ont tenu à le faire passer pour mort.

On dit également que les marchés à livrer pour le compte de l'armée anglaise, loin d'éprouver un temps d'arrêt, ont été poussés avec la plus grande activité et maintenus pour un temps indéterminé, ce qui ferait supposer que les Anglais n'ont pas l'intention d'évacuer le pays.

Nous ne garantissons d'aucune façon

ces nouvelles, qui sont implicitement démenties par cette dépêche de l'Agence Havas :

« Les avis d'Abyssinie reçus par le correspondant du Times sont du 21 avril. A cette date, l'état-major anglais était à Talanta. Les troupes parlaient, se dirigeant vers la côte que sir Robert Napier espérait atteindre le 25 mai. Magdala a été incendiée. Aucune complication politique ne s'est présentée. »

J. REBOUX.

Lundi s'ouvrent au Corps législatif les solennels débats sur notre situation industrielle et commerciale. Après avoir donné lieu dans la presse à une polémique ardente, cette question économique va se poser devant nos législateurs qui décideront définitivement du sort de l'industrie nationale ; car, s'ils ne sont appelés qu'à donner leur avis sur les traités de commerce, puisque un article de la Constitution réserve au chef de l'Etat seul le droit de conclure et de dénoncer ces traités, du moins peut-on espérer que cet avis pesera pour beaucoup dans les décisions du Souverain.

Certains indices nous font croire d'ailleurs que le gouvernement, dont les convictions libre-échangistes ont été quelque peu ébranlées par les réclamations des Chambres de Commerce, et par la polémique des journaux organes de nos grandes cités manufacturières, ne serait déjà plus tout à fait opposé à des concessions ; et on peut espérer que les arguments décisifs qui lui seront fournis par nos représentants le décideront à entrer franchement dans une voie plus favorable aux véritables intérêts français.

Nous n'avons pas besoin de dire avec quel intérêt on va suivre la discussion dans toutes les villes industrielles et à Roubaix surtout, plus intéressée que toute autre à la dénonciation des traités de commerce ou du moins à de larges modifications dans un sens plus protecteur.

Nos mesures sont prises pour donner

à nos lecteurs le compte-rendu des séances.

J. REBOUX.

CORRESPONDANCE PARISIENNE

Paris 8 mai.

Monsieur le directeur du Journal de Roubaix.

Toutes les professions sont sujettes à des maladies spéciales, et, par exemple, les hommes qui vivent le plus par la pensée sont plus particulièrement affectés de ce mal qui est le mal du XIX^e siècle et qu'on appelle le ramollissement. De même les fonctions de membres des Assemblées délibérantes exposent ceux qui les exercent à ce qu'on peut appeler la maladie des discours rentrés. Je ne plaisante pas. Il en est des éruptions intellectuelles comme des éruptions sanguines ou bilieuses ; les unes compromettent la santé de l'esprit comme les autres font la santé du corps. La lecture du *Moniteur* nous prouve que cette maladie a fait hier quelques victimes peu Sénat. En effet, on s'attendait à une plus longue discussion, et l'on pensait que les préventions de bon nombre de sénateurs se manifesteraient par de nouveaux discours. La parole de M. Rouher a clos le débat, car il est certain qu'il est permis de mettre hors de la discussion les discours lu par M. Sainte-Beuve que la plupart des Sénateurs n'ont pas entendus. Le ministre d'Etat a non seulement prononcé un discours très-éloquent, mais il a encore fait un acte très-habile en arrêtant le débat qui ne pouvait que reproduire des récriminations sans utilité et sans portée. Il est bien évident que le retrait de la loi par le gouvernement eût été un aveu d'impuissance, et eût singulièrement compromis le prestige du Souverain. D'ailleurs l'application de l'ancien régime a été, dans la plupart des cas, abandonnée depuis un an.

Les commentaires que l'on se plaît à faire à l'avance sur le discours que l'Empereur prononcera ou ne prononcera pas à Orléans ne sont pas uniquement déraisonnables, ils révèlent en effet les dispositions, les désirs de certaines fractions du public. Les commentateurs en seront pour leurs frais d'imagination, s'il faut s'en rapporter au *Constitutionnel* qui, après avoir l'autre jour exposé les raisons pour lesquelles l'Empereur prononcera un discours pacifique, nous annonce ce matin qu'il n'y aura pas de discours prononcé par le Chef de l'Etat et que son voyage se bornera à une simple visite.

Il n'y a plus de question du Luxembourg il n'y a pas de question de Mayence ; le *Constitutionnel* l'affirme, et voici que le *Moniteur* nous dit le dernier mot sur les bruits de désarmement qui ont circulé depuis plusieurs semaines ; en effet il reproduit, d'après le *Moniteur de l'Armée*, les chiffres concernant les soldats renvoyés dans leurs foyers même avant que le gouvernement prussien eut pris des mesures analogues. Nous voyons donc que les deux gouvernements ont voulu attester leurs intentions pacifiques actuelles ; et ce n'est pas le nombre d'hommes renvoyés dans leurs foyers dont il faut tenir compte, c'est la mesure en elle-même qu'on doit considérer.

Du reste il pleut des démentis : La France déclare ce soir qu'il est faux que le prince Czartoriski, avant de partir pour Londres ait communiqué à l'Empereur le discours qu'il a prononcé dans cette ville.

Autre démenti : le projet de voyage de l'Empereur d'Autriche à Paris est abandonné, si tant est qu'il ait jamais existé. Quant au voyage de l'Impératrice Elisabeth, il n'en a jamais été question. Le différend entre la France et la Régence de Tunis ne donnera pas lieu à une intervention : deux envoyés de Bey sont arrivés à Paris et l'on compte sur un prompt arrangement.

On assure que la direction de la presse, de la librairie et de l'imprimerie au ministère de l'intérieur va être complètement réorganisée d'après les besoins du régime nouveau. Elle aurait pour chef M. Sales qui occupa déjà, il y a quelques années, des fonctions analogues et qui est en ce moment préfet de l'Aube. On parle d'ailleurs de changements très-importants qui s'accompliraient prochainement dans le personnel du ministère de l'intérieur.

Le vicomte de Cormenin, qui vient de mourir conseiller d'Etat, à l'âge de 80 ans, est un des hommes dont on peut dire qu'ils se survivent à eux-mêmes. Soit que la verve de Timon le pamphlétaire fût éteinte en lui, soit que le dedain des choses et des hommes l'eût pris, il vivait dans une demi-activité qui était une véritable retraite après les luttes d'autrefois. Ce sont des élèves de Timon que demain doivent faire paraître cet étrange journal, imprimé en rouge, qui s'appellera le *Pilori*.

M. Parsdouet, l'ancien gérant du *Satan* vient de passer en Belgique pour se soustraire aux effets des condamnations qui mettent à son passif dix mois de prison. CH. CAROT.

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX. 10 DU MAI 1868.

— 12 —

LE JEUNE DOCTEUR

PREMIÈRE PARTIE

IV

(Suite. — Voir le JOURNAL DE ROUBAIX du 8 mai 1868.)

Dans un coin, sur une sorte de lit de camp, d'où s'échappaient des brins de paille, se montrait un visage humain si pâle et si défilé, qu'on eût cru voir un cadavre, si de temps en temps, une faible et douloureuse plainte ne se fût élevée du grabat.

Près du foyer, une femme encore jeune était accroupie, occupée à attiser un peu de branches. Elle tenait à la main une cuiller de bois et tournait, dans un grand

pot, une sorte de bouillie sans nom, qui paraissait un mélange de navets et de feuilles vertes.

De l'autre côté de la chaumière, sur les banes de bois, étaient assis trois enfants déguenillés, à moitié nus, pâles et malades. Leurs yeux cernés erraient machinalement autour d'eux, et ils étaient aussi immobiles que s'ils avaient perdu jusqu'à la conscience de la vie.

Le désespoir et l'abandon se lisaient partout en signes visibles ; tout était malpropre et imprégné d'une glaciale humidité.

Personne ne parlait ; et, sans le pétitement du feu et les plaintes du malade, qui interrompaient parfois ce silence mortel, on eût pu se croire en présence de fantômes sans vie, assis au fond d'une tombe.

Lorsque Adolphe Valkiers ouvra la porte et entra dans ce sombre séjour de la misère, un sourire presque imperceptible vint illuminer le pâle visage des enfants. L'un d'eux, — une petite fille de sept ans à peu près — se leva et s'approcha du docteur à pas lents.

La femme étonnée son pot du feu et dit : — Dieu soit loué ! vous voilà, docteur. Soyez béni de ne pas avoir oublié votre promesse. Ah ! mon pauvre homme à tant souffert cette nuit !

— Bien, bien ; prenez courage, femme ! s'écria joyeusement Adolphe, j'apporte de bonnes nouvelles. Votre mari ne manquera plus de rien, et ces pauvres créatures auront tous les jours une nourriture saine et fortifiante. Nous parlerons de cela tout à l'heure. Maintenant, il faut nous occuper de votre mari.

Il tira de sa poche un petit paquet qu'il donna à la femme.

— Voici de l'amidon, dit-il. Faites-en de l'empois, et allez me chercher un seau d'eau claire.

Il tira de sa redingote quelques morceaux de carton, des bandes enroulées et une poignée de charpie, et déposa le tout sur un des bancs.

Alors, sans prendre souci de la malpropreté qui l'entourait, il ôta son paletot, retroussa les manches de sa chemise et se découvrit les bras jusqu'au coude.

Les enfants s'étaient levés tous les trois et le considéraient avec un étonnement machinal.

Adolphe s'approcha du lit, et, glissant doucement son bras sous le cou du malade :

— Maintenant, un peu de courage, dit-il. Tâchez de m'aider un peu ; essayez de vous retourner.

— Ah ! monsieur, mon dos me fait tant de mal ! Le moindre mouvement me fait crier de douleur.

— Voyons, ne faites pas tant d'efforts ; doucement... Là, nous avons réussi. A présent, tenez-vous tranquille. Ayez bon courage ; vous verrez comme cela soulagera votre mal.

Le jeune homme tira à lui le seau d'eau, et se mit à laver les unes après les autres les plaies du malheureux. Il procéda à cette opération avec une grande précaution, pour épargner des souffrances au patient, et lui donna du courage et de la résignation par ses paroles consolantes. Il y avait tant de douceur dans son langage et dans ses mouvements, qu'on eût dit qu'il soignait son propre frère. Grâce à ses délicates précautions, la longue opé-

ration s'accomplit presque sans que le malade se plaignît.

Dès que la femme eut fini de préparer l'amidon, elle vint se placer devant le lit et regarda le jeune docteur avec stupéfaction.

Elle ne pouvait comprendre qu'un monsieur, avec du linge fin et de beaux habits, restât penché pendant une heure sur ce misérable lit et remplît, sans crainte ni dégoût, une tâche devant laquelle elle-même aurait reculé.

Mais c'était surtout la douceur de sa voix et la compatissante sensibilité de sa parole que la touchaient.

Lorsqu'il eut achevé de laver et de panser les plaies, Adolphe souleva le faisceau de balais pour l'aider à se retourner dans son lit, et, rassemblant la paille et les couvertures derrière son dos, il lui donna une position moins horizontale.

— Eh bien, l'ami, dit-il en souriant, comment vous trouvez-vous maintenant ? Le pauvre homme ne répondit pas et parut perdu dans ses pensées. Il remua les membres et se tordit pour réveiller la douleur, puis tout à coup, il laissa échapper un cri de joie immense.

— Femme, s'écria-t-il, femme, je ne sens plus de mal ! C'est comme si j'étais déjà guéri. Ah ! monsieur, Dieu seul peut vous récompenser de cette charité !

— Comment ! est-ce possible ? exclama la femme. M. Heuvels, qui vous a abandonné, disait que votre maladie était incurable. Ce bon monsieur vous voit avec peine pour la seconde fois, et vous semblez déjà revivre tout à fait.

— Doucement ; il faut vous tenir calme, dit Adolphe, afin d'échapper à ces témoignages de gratitude, et probablement aussi

pour ne plus entendre de plaintes au sujet de M. Heuvels.

Il se retourna ensuite vers le faisceau de balais en disant :

— Voyons, maintenant, laissez-moi rapprocher votre jambe malade du bord du lit. Ne craignez rien, mon ami, je ne vous ferai pas beaucoup de mal. Ne perdez pas courage ; le plus difficile est encore à faire.

Il plongea son bras nu dans le lit, tira à lui la moitié de la paille humide, et l'arrangea comme un coussin pour soutenir la jambe du patient.

— Alors il se mit à pétrir l'enflure du genou, à dégrager et à laver les plaies béantes. Il y versa de l'eau de chlore, les remplit de charpie, avec de la ouate par dessus, enfirma le genou dans une double feuille de carton amolli, entourant tout cet appareil d'un bandage amidonné, éciaisa la jambe avec deux morceaux de carton sec, remplaça le malade dans une position commode, et reprit, en remettant son paletot, après s'être lavé les mains :

— Voyez-vous, mon ami, voilà qui est fini. Tenez votre jambe en repos jusqu'à ce que le bandage soit bien sec. Votre jambe sera serrée là-dedans comme dans un fourreau de bois ; dès que cela sera sec, vous ne devez plus craindre de vous remuer, et vous pourrez sortir de votre lit sans peine et sans douleur. Dès demain, il faut vous lever de temps en temps, et, quand le soleil luit, aller vous asseoir sous ses rayons devant votre porte. Ayez confiance et courage, vous guérirez. Votre jambe restera roide probablement ; mais cela ne vous empêchera pas de travailler comme auparavant.

Le malade rassembla ses forces, serra